



# LE KARATE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION ET DE L'INSERTION

Dans sa mission de service public la Fédération Française de Karaté s'engage à rendre sa pratique accessible à tous. Souvent attrayant car ludique pour des jeunes parfois déscolarisés ou des adultes en marge du monde institutionnel, ce sport peut être un moyen de réhabilitation sociale et un formidable outil éducatif.

## UNE PRATIQUE EDUCATIVE

La Fédération Française de Karaté assure un enseignement de qualité, dispensé par des éducateurs diplômés et garantit une pratique saine, porteuse de nombreuses valeurs. Du point de vue personnel d'abord, elle permet la prise de confiance, l'augmentation de l'estime de soi et la connaissance de son corps. L'aspect relationnel évolue ensuite vers une prise en compte de l'autre, qu'il soit un individu ou un groupe. En effet, le travail en coopération induit le respect du partenaire. De même, la présence au sein d'un dojo nécessite l'intégration des règles essentielles à la vie en communauté. Enfin, le karaté permet au pratiquant de respecter le milieu où il évolue tout en s'adaptant aux situations.

## LE KARATE : UN OUTIL QUI S'ADAPTE A SON PUBLIC

La multiplicité des pratiques au sein de la Fédération Française de Karaté offre la possibilité à chacun de découvrir et d'exercer selon son identité et ses envies :

- Karaté traditionnel
- Compétition combat
- Compétition technique
- Karaté contact
- Kobudo (armes traditionnelles)
- Karaté artistique
- Self défense
- Philosophie de l'art
- Body karaté
- Karaté jitsu



## LES MISSIONS LA FEDERATION FRANCAISE DE KARATE EN MATIERE D'INSERTION

La Fédération Française de Karaté souhaite promouvoir et développer l'action de ses structures affiliées (clubs, départements, ligues) en matière d'éducation et d'insertion. L'objectif est d'écouter, de conseiller et d'aider à réaliser des projets, notamment en faveur des jeunes issus des quartiers sensibles. La fédération s'engage, entre autres, sur les missions suivantes :

- Définir et animer un réseau d'acteurs
- Valoriser les actions existantes
- Réaliser des outils permettant l'aboutissement des projets menés
- Aider à la formation des éducateurs
- Labelliser des clubs ayant une action éducative

La fédération recense de nombreuses structures impliquées dans le champ de l'éducation et de l'insertion par le karaté. Ces approches concernent principalement quatre axes d'intervention :

**Favoriser  
l'accessibilité**

**Eduquer à la  
citoyenneté**

**Instaurer des règles  
de vie**

**Permettre l'insertion  
professionnelle**



# METHODOLOGIE

***Vous êtes professeur, président ou membre d'un club affilié à la Fédération Française de Karaté, vous êtes convaincu de la portée éducative de notre discipline et vous souhaitez monter un projet.***

Voici quelques règles à suivre pour le bon déroulement de votre démarche.

On appelle projet éducatif, le fait de poser un diagnostic de formuler des objectifs clairs, de trouver des partenaires d'agir avec eux et d'évaluer l'action menée.

## **1. Elaborer un constat.**

Il convient en premier lieu de procéder à un diagnostic. Il faut faire l'analyse de l'action menée par le club en matière d'insertion, de l'environnement où vous souhaitez agir et du public concerné par le projet. Vous pouvez vous appuyer sur votre expérience, une étude ou un questionnaire pour préciser l'état des lieux. Plus votre diagnostic sera élaboré et détaillé, meilleure sera la dimension éducative du projet.

## **2. Définir des objectifs.**

A partir de votre constat vous pouvez formuler des objectifs clairs et précis définissant le public visé, les partenaires potentiels, le mode de financement et d'évaluation de l'action.

## **3. Mettre en œuvre l'action éducative.**

La fédération a défini l'action éducative selon 5 phases :

- une action structurante dans le temps ;
- une ouverture spatiale (ne pas rester dans le quartier ou le dojo) ;
- l'apprentissage de règles.
- la création d'un lien social (mixité sociale, sexuelle, générationnelle...);
- la santé et la connaissance de son corps.



Il est important de noter que le public concerné doit être, dans la mesure du possible, acteur de son projet. L'éducateur est un metteur en scène.

## **4. Evaluer.**

L'« après-action » constitue une étape importante. L'évaluation du projet demeure indissociable de son bon fonctionnement. Il faut alors comparer les résultats obtenus aux objectifs fixés initialement. Cela permet d'orienter l'action de manière différente (ce sera le diagnostic de l'opération future). La pérennisation des actions passe par la régularité de l'engagement des partenaires. Dans ce cadre, l'évaluation est le meilleur atout de la continuité du projet.

## ***Intégrer des partenaires éducatifs et financiers tout au long du projet.***

Les parents, l'école, l'éducateur, la maison de quartier...sont autant de maillons de la chaîne éducative qui doivent participer au projet. L'enjeu est alors de transférer les règles sociales intégrées dans le club à la vie quotidienne.

## Ces partenaires sont :

- Les Maisons de quartiers
- Les Maisons de Jeunes et de la Culture.
- Les Centres sociaux
- Les Missions locales
- Les Centres Communaux d'Action Sociale
- Les Autres associations sportives ou culturelles

## Les partenaires devront également être institutionnels et financiers.

- Communes et/ou communauté de communes
- Conseils régionaux et/ou généraux
- La politique de la ville à travers le CUCS
- DRJS avec les référents Sport Education Insertion
- Education Nationale
- Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Caisse d'Allocation Familiale
- Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
- Agence de l'éducation Par le Sport

## Enfin, fondations d'entreprises, mécènes ou appels à projets permettent de financer en partie les actions :

- Appel à projet « Fais-nous rêver »
- Appel à projet la règle du jeu (Fondation Française des Jeux)
- Fondation du Sport
- Fondation Gaz de France
- Fondation RATP
- Fondation SNCF
- Axa à tout coeur

Ces partenaires, qu'ils soient financiers, institutionnels, techniques ou humains, sollicitent une méthodologie de projet élaborée selon le plan proposé ici.

Pour inciter les clubs à participer aux différents projets, la fédération les affichera sur son site internet les différents appels à projets existant ainsi que les fondations susceptibles de soutenir vos actions.

La fédération accompagnera techniquement les clubs dans la rédaction des dossiers.



# EXEMPLES DE PROJETS

## LE MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION INSERTION



### Roger RHODES

- Vice président de la Fédération Française de Karaté
- Président de la ligue de Bretagne

Depuis toujours le karaté, par la rigueur de son enseignement, est porteur de valeurs éducatives fortes.

Sur cette page, la fédération vous présente les outils qu'elle met à la disposition des clubs pour améliorer les services à proposer aux jeunes issus des quartiers défavorisés.

La commission insertion vous présente aussi quelques actions qui sont menées sur le terrain.

Si vous souhaitez mener des projets identiques, nous faire part d'actions semblables ou nous indiquer celles que vous avez déjà menées et qui pourraient servir à tous, je vous invite à nous contacter.



## Karaté et insertion professionnelle L'action du Centre de Formation et d'Orientation par le Sport (CFOS)

Le CFOS d'Eaubonne (95) est une structure œuvrant pour l'insertion professionnelle. Dirigée par Pascal Dufresne et Leïla Ben Abdelatif, elle bénéficie d'une convention avec le Conseil Régional et d'un partenariat avec les Missions Locales et les « Plates-formes mobilisation ». Chaque année, entre théorie et pratique, une centaine de jeunes stagiaires, de 16 à 25 ans, licenciée à la Fédération Française de Karaté, suit un cursus diplômant (AFPS, BAFA, BEES...) permettant l'insertion dans le monde du travail.

Le centre a un effet bénéfique sur le comportement des jeunes en formation. La pratique sportive attise leur intérêt, ce qui se traduit par une grande assiduité aux cours. Les capacités relationnelles des stagiaires évoluent positivement et la passivité qu'ils affichaient dans la recherche d'emploi lors de leur entrée au centre disparaît au profit d'une attitude plus volontaire.

## Le karaté et la citoyenneté

Depuis quatre saisons la section karaté de la Maison des Jeunes et de la Culture de Vaux-en-Velin (69) emmène ses adhérents visiter les institutions de la République ou les grandes organisations. Chaque année, le projet est validé en début de saison après concertation avec les familles. Le fonctionnement du Sénat, du CIO à Lausanne ou même de l'Assemblée Nationale n'a maintenant plus de secret pour les quelques quatre-vingt parents, adolescents et enfants participant à cette action.

## Le Karatéka Citoyen, opération de la fédération

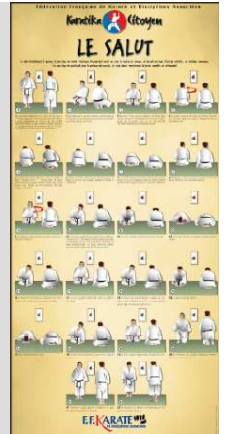


Créée par la Fédération Française de Karaté, l'opération Karatéka Citoyen montre que notre discipline peut-être un formidable outil éducatif. Ce projet récompense des enfants sur la base de critères citoyens.

Le challenge propose quatre parties : le salut, le code moral, l'arbitrage, et l'hygiène.

Chaque épreuve, notée de 1 à 5, permet, ajoutée aux autres, d'obtenir une note

globale permettant l'obtention du diplôme du karatéka citoyen. Cette action, proposée aux clubs, est modulable par chaque professeur et permet aux enfants d'apprendre les règles éducatives les plus simples de manière ludique.



## Karaté et accessibilité de la pratique : le Club Arlésien de Karaté-do

En partenariat avec le Centre d'Animation Sociale, le professeur du Club Arlésien de Karaté-dô (13), Ben Abdeselem, mène une double action pour favoriser l'accessibilité à notre discipline. Deux heures de cours de karaté sont données chaque semaine en faveur des jeunes issus des Zones Urbaines Sensibles et des personnes handicapées. Les grands champions formés au club s'entraînent régulièrement avec tous les publics. De nombreuses manifestations sont organisées pour inciter le plus grand nombre à pousser la porte du dojo d'Arles. Ainsi, l'Open organisé par le club les 2 et 3 décembre 2007 et les cours dispensés pendant les vacances au sein des quartiers difficiles permettent de montrer que le karaté est accessible à tous.



## Karaté et suivi scolaire : le Karaté Club Villepinte Omnisport

Le KCVO (93) dispense des cours de karaté dans les écoles primaires en Zone d'Education Prioritaire. Le club bénéficie de nombreux partenaires pour mener cette action, notamment les infirmières et éducateurs de la D.A.S.S., les responsables de la municipalité et les maisons de quartiers. Ce travail en relation permet de construire une chaîne éducative très efficace. Ainsi, si faciliter l'accès à la pratique est un des objectifs que se fixe le KCVO, Philippe Leprince, coordonnateur du projet, affiche aussi d'autres ambitions comme celle d'augmenter les notes scolaires de ses élèves. Les résultats obtenus sont encourageants.



## RESSOURCES ET CONTACTS

### **LA FEDERATION FRANCAISE DE KARATE**

Une Commission Nationale Insertion  
Responsable : Roger Rhodes  
[samourai@ffkama.fr](mailto:samourai@ffkama.fr)

Un coordonnateur national  
Florent Gaubard  
06 84 34 24 32  
[florent.gaubard@ffkarate.fr](mailto:florent.gaubard@ffkarate.fr)

Un coordonnateur Ile-de-  
France  
Bruce Neuffer  
01 41 17 44 50  
[bneuffer@ffkarate.fr](mailto:bneuffer@ffkarate.fr)

Un cadre inter-fédéral  
Karaté, Lutte, Boxe, Judo  
Bénédicte Rouby  
[benedicte.rouby@wanadoo.fr](mailto:benedicte.rouby@wanadoo.fr)

*Une rubrique actualisée sur le site Internet fédéral dans la rubrique commission insertion :*  
[www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr)

### **DES PARTENAIRES SPORTIFS**

Des référents « Sport-Education-Insertion » dans chaque DDJS, DRJS.  
Votre référent départemental sur :  
[www.sport-education-insertion.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.sport-education-insertion.jeunesse-sports.gouv.fr)

Le Pôle Ressources National Sport-Education-Insertion  
CREPS de Franche-Comté, sur le site de Besançon ;  
[www.sport-education-insertion.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.sport-education-insertion.jeunesse-sports.gouv.fr)  
3, avenue des Montboucons 25000 BESANÇON  
Tél : 03 81 50 39 09  
[prn.sei@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:prn.sei@jeunesse-sports.gouv.fr)

Le Réseau Sport-Insertion-Emploi dans les CROS  
Votre référent sur :  
[www.comite-olympique.asso.fr](http://www.comite-olympique.asso.fr)

### **DES PARTENAIRES TECHNIQUES**

Réseau National des Missions Locales  
[www.missions-locales-france.org](http://www.missions-locales-france.org)

### **DES PARTENAIRES FINANCIERS**

L'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances  
[www.lacse.fr](http://www.lacse.fr)

209, rue de Bercy - 75585 Paris Cedex 12  
Tél : 01 40 02 77 01 ou 01 40 02 77 02  
[webmaster@fasild.fr](mailto:webmaster@fasild.fr)

L'agence pour l'Education Par le Sport (Fais-nous rêver)  
[www.fais-nous-rever.org](http://www.fais-nous-rever.org)  
47, rue Max Dormoy 75018 Paris  
Tel : 01 44 54 94 94  
[contact@fais-nous-rever.com](mailto:contact@fais-nous-rever.com)